

Division des personnels (DIPER)
Chef de division : Philippe Castets

Mont de Marsan, le 4 novembre 2021

Affaire suivie par : Violaine GUEUGNON
Tél : 05 58 05 66 66 – poste 66 607

L'Inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'Éducation nationale des Landes

Mél : mvtpop-diper40@ac-bordeaux.fr

5 avenue Antoine Dufau
BP 389
40 012 Mont de Marsan cedex

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du premier degré

s/c Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs
de l'Éducation nationale

Objet : Mouvement POP des enseignants du 1^{er} degré - Rentrée scolaire 2022

Références :

- Lignes directrices de gestion ministérielles du 25/10/2021 parues au B.O. spécial n° 6 du 28 octobre 2021
- Note de service ministérielle du 25/10/2021 parue au B.O. spécial n° 6 du 28 octobre 2021

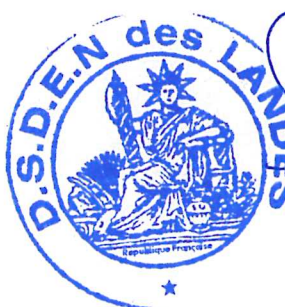
Pièce Jointe : Vademecum mouvement POP

Le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports met en œuvre à titre expérimental un nouveau processus de recrutement et d'affectation sur postes à profil au niveau national pour le premier degré, au titre des opérations de mobilité pour la rentrée 2022.

Ce nouveau dispositif appelé « mouvement POP » permet de pourvoir des postes à forts enjeux par des enseignants du département ou d'un autre département tout en prenant en compte dans le calibrage du mouvement interdépartemental les départs et les entrées dans les départements concernés. Il est axé sur la recherche de la plus grande adéquation entre les exigences du poste et le profil du candidat, conformément aux lignes directrices de gestion.

Vous trouverez ci-joint un vademécum présentant les différentes modalités du mouvement POP.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.


Bruno BREVET